

## **Consultation Nationale sur la productivité**

### **Compte rendu de la Réunion du 05/05/2009**

Dans le cadre des travaux préparatoires à la consultation nationale sur la productivité, la onzième réunion qui s'est tenue, le mardi 5 Mai 2009, à la Cité des sciences, a fait l'objet d'une présentation effectuée par Mr Badr BEN AMMAR<sup>1</sup> sur «*LA PRODUCTIVITE DANS LE SECTEUR AGRICOLE*».

Les surfaces labourables représentent 5 millions ha pour une population tunisienne de 11 millions et de 6 millions de touristes. Ces effectifs représentent une pression notable sur la production, en premier lieu, et la consommation, en second lieu, de produits agricoles.

L'un des handicaps de l'agriculture tunisienne est que 75% des exploitations agricoles sont de moins de 10 ha. Cette structure ne permet pas des économies d'échelles, d'où la nécessité d'une coopération entre les exploitants pour minimiser les coûts.

Les ressources hydrauliques ne sont exploitées qu'à raison de 90% ; la partie restante ne pourrait pas être exploitée vue qu'elle est coûteuse.

Le secteur privé réalise actuellement 60% du total de la FBCF dans l'agriculture, cette proportion n'était que de 35% au milieu des années 80.

D'autre part, l'orateur a rappelé que l'agriculture constitue une des principales composantes de l'activité économique en Tunisie et revêt un intérêt stratégique sur le plan économique, social et celui du développement régional.

---

<sup>1</sup> *Directeur général de la planification, du développement et des investissements agricoles au ministère de l'agriculture*

Mr Badr Ben Ammar a rappelé, aussi, les principaux résultats enregistrés dans ce secteur. En effet, En dépit du développement des autres secteurs de l'économie nationale, l'agriculture conserve une importance sociale et économique ; elle présente 12% du PIB, 9% au total des investissements dans le pays et 16% de la population active occupée.

En outre, il a souligné que ce secteur joue un rôle déterminant dans la réalisation de la sécurité alimentaire.

Dans le même ordre d'idée, il a évoqué que la croissance agricole enregistrée, ces dernières années, est parvenue à améliorer significativement la balance alimentaire et le taux de couverture conséquent.

Les principaux points qui ont été évoqué pendant le débat, ont été les suivants :

- ✓ L'existence d'une pénurie en ressources hydrauliques en Tunisie. En effet, la moyenne nationale est de 500 m<sup>3</sup>/habitant, alors qu'au niveau mondial, elle est de 1000 m<sup>3</sup>/habitant. Ce constat inciterait à étudier d'une façon profonde la productivité de cet intrant (les ressources en eau) et de s'orienter vers les produits moins consommatrices en eau ; et sur un autre plan, s'orienter vers les zones à productivité relativement élevée si des études dans ce domaine ont été faites.
- ✓ Un déficit au niveau de la formation des techniciens, ce qui a eu comme impact une assistance relativement modeste de la part des cellules et des institutions en la matière.
- ✓ L'appui des institutions de crédit au secteur agricole devient de plus en plus difficile.
- ✓ La politique des prix est plutôt en faveur du consommateur que le producteur ; ce qui n'incite pas les exploitants.
- ✓ Un manque notable des marchés structurés et des circuits de distribution.

- ✓ La vétusté des machines et des équipements dans le domaine.
- ✓ Une baisse constatée des rendements vue les coûts de plus en plus chers des intrants.
- ✓ Une nécessité de réviser le code d'incitation aux investissements vers une approche de basant sur les filières plutôt que les secteurs d'activité classiques.
- ✓ Bien cibler et orienter la recherche agricole vers les produits à rendement élevé.
- ✓ Il est primordial pour un secteur vivant comme l'agriculture de se spécialiser davantage vers la production de certains produits et procéder à des choix de stratégie.
- ✓ Le positionnement du secteur de l'agro-alimentaire à l'horizon 2016 et son interaction avec le secteur de production agricole.
- ✓ Le secteur agricole n'a pas évolué vers un secteur à vocation industrielle et a resté à caractère traditionnel. A titre d'exemple, en Tunisie on dispose d'un tracteur pour 120 ha, alors qu'en Grande Bretagne un tracteur pour 5 ha.
- ✓ Le morcellement de plus en plus des exploitations ne permettrait plus, à terme, d'assurer une production d'envergure stratégique, d'où la nécessité de se pencher sur la situation foncière afin d'assurer des tailles optimales qui permettent ces productions.
- ✓ D'autres biens importants et à caractère stratégique n'ont pas été évoqué dans la présentation tels que la viande, le sucre, les olives, etc.
- ✓ Sur un autre plan et face à l'ouverture du pays et à la mondialisation aussi, il est souhaitable de prendre les mesures préventives adéquates pour lutter contre certains phénomènes qui pourraient nous toucher ou qu'on doit prendre garde tel que les OGM et les dangers encourus.

- ✓ La notion de productivité n'est pas claire dans le sens qu'on parle de :
  - rendement à l'hectare plutôt que de productivité,
  - le 16% de part dans l'emploi pour 12% au PIB est à traiter avec précaution,
  - vu la spécificité du secteur, il est plus adéquat d'utiliser la notion de journées travaillées plutôt que les effectifs, car l'intensité du travail dans l'agriculture est faible et présente un caractère occasionnel,
  - l'emploi agricole est caractérisée par une dominance des aides-familiaux (en majorité féminine) et d'emploi saisonnier.
  - un objectif de productivité à long terme soutenue pourrait induire à une utilisation intensive en engrais et produits chimiques, qui pourraient avoir un effet négatif sur la population.
- ✓ Le rôle de l'infrastructure dans le développement du secteur est crucial : piste agricole, barrage, etc. En effet, le rôle de ce secteur est fondamental et pas a la marge ou résiduelle.
- ✓ Promotion des ressources humaines par analogie a ce qui se passe dans l'industrie. Il faut tenir compte, aussi, de la nomenclature de classification des professions dans le sens d'une extension de cette dernière.
- ✓ Concevoir un programme de mise a niveau agricole et d'appui pour un développement fort et rapide.
- ✓ La minimisation de la politique de l'interventionnisme dans le mécanisme de prix par souci d'offrir un cadre adéquat de concurrence surtout sur le marché locale.
- ✓ Un avantage spécifique à ce secteur est que le consommateur tunisien opte directement pour le produit local alors que pour les autres biens non agricole le réflexe du tunisien est vers l'importé.

- ✓ L'ouverture de ce secteur à la concurrence étrangère ne serait pas automatique car il faut s'assurer que le rapport des prix n'est pas aussi aigu (cas d'importation du lait en provenance de l'Arabie Saoudite). De ce fait il est à recommander de veiller à garantir une concurrence loyale aux produits locaux face à des produits subventionnés (d'origine européenne particulièrement) et d'instituer des mesures d'accompagnement à nos produits destinés à l'exportation.
- ✓ Au niveau de la législation du travail :
  - L'inexistence d'une convention collective spécifique au secteur,
  - Le salaire minima du secteur agricole (SMAG) est inférieur a celui de l'industrie (SMIG),
  - Un manque de protection sociale vu la nature de travail en lui-même (une contrainte de travail de 45 jours par trimestre pour pouvoir adhérer et bénéficier d'une couverture sociale).
- ✓ Le revenu de l'exploitant est tributaire de certains éléments à l'instar d' :
  - une maîtrise partielle des facteurs de production a raison de 30% (la partie restante étant aléatoire tel que la pluviométrie pour lé céréaliculture et les conditions météorologique pour les pêcheurs, etc.),
  - une fréquence de révision des prix homologué de certain produit qui n'est pas convenable pour l'exploitant,
  - une fixation des prix qui n'est pas en général indexé ni sur l'inflation ni sur les coûts des intrants.
- ✓ Il y a lieu de se pencher sur le rajeunissement des exploitants et chercher à motiver et à encourager les jeunes à travailler dans ce domaine pour assurer un niveau de production pour un secteur aussi stratégique et vitale que l'agriculture.

- ✓ Importance du rôle de groupements interprofessionnels et les différentes cellules et organismes d'assistance aux exploitants dans l'amélioration de la productivité.
- ✓ La productivité du secteur agricole dépend de certains facteurs tels que :
  - Une incitation des centres de recherche à produire localement nos besoins en semences,
  - une offre de plus en plus étendue d'une gamme de qualification de la part des institutions de formation (formation professionnelle, formation universitaire, etc.),
  - plus de facilité dans l'octroi de crédit auprès des organismes financiers car les agriculteurs n'ont pas de moyen d'autofinancement.
  - une commercialisation et une facilité d'écoulement des produits en investissant dans le système de stockage vu la spécificité des produits agricoles.
- ✓ La vulgarisation du transfert des technologies de la recherche théorique en laboratoire aux exploitants agricoles s'effectue via les cellules professionnels et techniques et le commissariat régionaux agricoles. Actuellement, les diplômés du supérieur en matière des sciences de la vie et de la terre pourraient jouer un rôle crucial en la matière en recrutant dans ces organismes. Ainsi, on peut bénéficier implicitement d'une mise à niveau de ces services d'assistance.
- ✓ En ce qui concerne la formation professionnelle en agriculture et vu les caractéristiques des exploitations (petite taille, faible niveau d'instruction de l'exploitant, etc.) il vaudrait mieux offrir des profils tels que ouvriers spécialisés agents de maîtrise, techniciens spécialisés plutôt que des ingénieurs de formation académique.

- ✓ Donner plus d'importance au financement de la formation agricole tel que son incorporation dans le Programme de Développement Agricole Intégré. A titre d'exemple, les pertes dans les récoltes sont estimées à 10 à 15 % ; ceci s'explique par un manque de professionnalisme des ouvriers, ce qui nécessite l'intéressement à l'importance de la formation professionnelle.
- ✓ L'instauration d'une relation directe entre l'exploitation agricole et le marché permettrait de :
  - Minimiser le rôle des intermédiaires et des spéculateurs,
  - Avoir l'information sur l'offre et la demande de ces biens.

Ceci nécessite, donc, des actions structurantes pour porter un appui dans ce domaine.
- ✓ Il est nécessaire de ne pas perdre de vue la notion de la sécurité alimentaire face aux nouveaux défis futurs et mêmes actuels et ceci principalement par un bon positionnement au niveau des pouvoirs des négociations tout en tenant compte des autres éléments qui nous assurent cette sécurité.
- ✓ Le patrimoine agricole et son ancrage dans le circuit économique (problème foncier, accès au crédit, etc.) ne permet pas un développement du secteur agricole à l'instar des autres activités économiques.
- ✓ Des nouvelles formes de travail tels que les sociétés d'intérim seraient d'un apport substantiel pour assurer la pérennité et la sécurité du travail dans le secteur.
- ✓ L'apprentissage des métiers en rapport avec l'agriculture au sein de l'appareil de la formation professionnelle pourrait s'effectuer par alternance entre l'institution de formation et l'exploitation, en plus des motivations classiques tels que la bourse, l'intéressement au métier dès le jeune âge, etc.

Suite a ces interventions, Mr Badr BEN AMMAR a répondu aux déferents points évoqués et qui sont synthétisés dans ce qui suit :

- ✓ La nécessité de préparer un cadre propice afin d'améliorer les déterminants de la productivité dans le secteur agricole.
- ✓ En terme de stratégie, notre politique agricole était basé sur un objectif d'autosuffisance et elle est actuellement orientée vers la sécurité alimentaire qui repose sur les fondamentaux suivants :
  - L'abondance des produits agricoles,
  - La disponibilité des produits agricole tout au long de l'année,
  - Un pouvoir d'achat permettant de consommer aisément ces produits.

Il est à rappeler, aussi, qu'en Tunisie, les produits nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire sont d'origines locales, tout en tenant compte de l'efficacité économique dans le processus de production de majorité de biens à l'exception de certains produits stratégique (blé tendre).

- ✓ A partir du milieu de l'année 2007 et suite a la hausse substantielles des produits de certains produits stratégique pour la Tunisie, on est passé vers la notion de la *souveraineté alimentaire*<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> La souveraineté alimentaire est présentée comme un droit international qui laisse la possibilité aux pays ou aux groupes de pays de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un impact négatif sur les populations d'autres pays. La souveraineté alimentaire est donc une rupture par rapport à l'organisation actuelle des marchés agricoles mise en œuvre par l'OMC.

En outre, l'orateur a résumé ses réponses en 5 grands axes à savoir :

### ① **Les Ressources**

En Tunisie, les ressources sont rares, donc il faut les préserver en premier lieu les améliorer et mieux les utiliser :

- encourager le travail en groupe pour préserver l'unicité de l'exploitation agricole,
- actuellement, 20% seulement des exploitants agricoles sont fédérés.
- rationaliser la consommation des eaux,
- en matière des resourcements humaines, il faut déterminer les rôles de l'administration et celle de la profession,
- Réaménager les exploitations agricoles et augmenter leurs capacités productives,
- Diversifier la production agricole et développer l'agriculture biologique.

### ② **L'appareil productif agricole et son interaction avec les IAA**

Les industries agroalimentaires sont la locomotive qui tire le secteur agricole et non pas un secteur qui reçoit le résidu de la production agricole seulement.

Les contrats de culture entre l'agriculteur et l'industriel présente une nouvelle forme dans l'interaction entre ces deux secteurs. Toutefois, ce genre de coopération, malgré son efficience, n'est pas encore généralisé.

### ③ **Productivité – Rentabilité**

La notion du rendement converge vers celle de la productivité. La différenciation régionale en matière de productivité n'est pas encore observée statistiquement (pas d'études faites dans ce domaine).

④ **La mise a niveau**

La mise a niveau a commencé dans le secteur de la pêche en premier lieu au début des années 90. Une deuxième phase a touché les services destinés à l'agriculture et actuellement nous sommes dans la phase de mise a niveau des exploitations agricoles de plus de 50ha et orientées vers les exportations.

⑤ **La Concurrence et les mécanismes de marché**

Afin de faire face à la concurrence avec l'union européenne, il est primordial d'éliminer les distorsions existantes (subvention au exploitant de l'UE). Au niveau du marché local, une concurrence de plus en plus accrue est souhaitable pour plus de compétitivité.

Ainsi, l'adoption d'une politique de prix et de marketing efficiente permettrait à l'agriculteur d'améliorer son revenu et ses conditions de vie et au consommateur de bénéficier d'une plus large gamme de produits a bon prix et de qualité.

Elaboré par :

Mme Yousr Zribi

Mlle Rym Ben Salhine

Mr Monji Ben Chaâben